

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS

PRÉSCOLAIRE 4 et 5 ans

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

1. Première communication écrite

Au plus tard, le 15 octobre 2024

2. Bulletins

1^{re} étape

Premier bulletin transmis **au plus tard le 14 novembre 2024**

2^e étape

Deuxième bulletin transmis **au plus tard le 14 mars 2025**

3^e étape

Troisième bulletin transmis **au plus tard le 27 juin 2025**

Voici les énoncés qui décrivent l'état de développement des compétences :

| Étape 1 | Étape 2 | Étape 3 |
|---|---|---|
| L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée. | L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée. | L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée. |
| L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée. | L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée. | L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée. |
| L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée. | L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée. | L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée. |
| L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée. | L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée. | L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée. |

Sur la page suivante, vous trouverez la description des cinq compétences développées et évaluées au préscolaire.

L'évaluation portera sur les compétences suivantes selon la fréquence indiquée.

| Domaines | Compétences (Libellées au bulletin) | Axes de développement | Étapes auxquelles sont évaluées les compétences | | | Modalités d'évaluation |
|--------------------|---|--|--|----------------------|----------------------|--|
| | | | 1 ^{re} étape | 2 ^e étape | 3 ^e étape | |
| Physique et moteur | Accroître son développement physique et moteur | Développement de la motricité et de saines habitudes de vie | X | En observation | X | L'observation est le moyen privilegié et porte sur des attitudes, des comportements, des démarches, des stratégies et des réalisations. L'enseignant(e) recueille des données sur le développement des cinq compétences : |
| Affectif | Construire sa conscience de soi | Développement de la connaissance de soi et du sentiment de confiance en soi | X | En observation | X | ✓ En laissant des traces sur les réalisations des élèves; ✓ En invitant les élèves à s'exprimer ou à s'autoévaluer lors de certaines activités et réalisations; |
| Social | Vivre des relations harmonieuses avec les autres | Développement de l'appartenance au groupe et des habiletés sociales | En observation | X | X | ✓ En observant les enfants lors des activités dirigées, des jeux libres pour recueillir de l'information sur le processus et sur les réalisations; |
| Langagier | Communiquer à l'oral et à l'écrit | Développement du langage oral et du langage écrit | En observation | X | X | ✓ En interprétant les données recueillies en fonction des critères d'évaluation, en tenant compte des facteurs externes et propres au vécu de l'élève. |
| Cognitif | Découvrir le monde qui l'entoure | Développement de la pensée et des stratégies | En observation | X | X | |

L'équipe des enseignants du préscolaire de l'École Notre-Dame-d'Etchemin